

DECRET N° 93-234 du 29 Septembre 1993

chargeant Monsieur Jean-Roger AHOYO,  
Ministre de l'Environnement, de  
l'Habitat et de l'Urbanisme de l'in-  
térim de Monsieur Rigobert O. LADIKPO,  
Ministre de l'Industrie et des Petites  
et Moyennes Entreprises pour compter  
du 23 Septembre 1993.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 93-199 du 08 Septembre 1993 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-244 du 23 Octobre 1991 portant délégation de pouvoirs et de signature au Ministre d'Etat, Secrétaire Général à la Présidence de la République ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 23 Septembre 1993, Monsieur Jean Roger AHOYO, Ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises pendant l'absence de Monsieur Rigobert O. LADIKPO.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 29 Septembre 1993

Pour le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement  
et par délégation, le Ministre d'Etat,



Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 MEDN 4 SGG 4 MEHU-MIPME 4 AUTRES  
MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-